

î-g@rde !



n°30
Janvier
2012

Sommaire

1- Ça bouge à Rivages de France
2- Police de la nature : ordonnance et
circulaire

3- Suite de l'enquête
4- Du côté des sites
5- Parole de garde



1- Ça bouge à Rivages de France !

Nouvelle année, nouvelle directrice, nouveaux bureaux !
Autant vous dire que ce début d'année fut mouvementé et l'est encore un peu.

Nous souhaitons la bienvenue à **Caroline Petit**, nouvelle directrice de Rivages de France. Caroline était gestionnaire en PACA, directrice au Domaine des jardins du Rayol. Elle connaît bien Rivages de France et le Conservatoire du littoral pour avoir déjà travaillé dans ces deux structures. Elle sera présente au conseil d'administration le 15 février prochain et prendra ses fonctions le 1^{er} mars à Paris.



Photo : V. De Galzain

Nous sommes également heureux de vous annoncer notre emménagement au 4 place Denfert-Rochereau ! Terminé rue Blanche, Pigalle, le Moulin Rouge, les galeries Lafayette. Bonjour Montparnasse, la rue Daguerre, l'Orlybus !

Le déménagement ne fut pas des plus simples mais nous y sommes arrivées ! Il a fallu encartonner, débrancher, scotcher, déplacer, déballer, démonter, remonter, nettoyer, trier, jeter, patienter, repatienter...Mais ça y est, nous y sommes !



i-g@rde!



n°30

Janvier
2012



Mélissa et Gaëlle, en première base, s'occupant comme elles peuvent en attendant les déménageurs, les bureaux, Internet, les meubles...qui n'arriveront vraiment que le lendemain matin...

Nouvelle adresse des bureaux parisiens :

Rivages de France – 4 place Denfert-Rochereau – 75014 PARIS

Métros ligne 6, ligne 4 et RER B, arrêt Denfert-Rochereau



Pour le moment, le téléphone a changé. Vous connaissiez par cœur le 01 44 24 00 81 mais il est resté dans les limbes de la rue Blanche.

En attendant vous pouvez nous joindre à ces différents numéros :

→ **Pour les questions touchant à la communication, à notre site Internet, à des offres d'emplois, à nos publications :**

Mélissa Malvoisin : 01 44 63 56 72 (numéro provisoire)

→ **Pour les questions touchant aux gardes du littoral, aux formations, à la gestion des espaces naturels**

Gaëlle Moreau : 01 44 63 56 65 (numéro provisoire)

→ **Pour les questions touchant aux adhésions, cotisations, comptabilité :**

Christelle Truffaut : 02 31 97 31 00 - dans nos bureaux normands au 1bis rue Pémagnie, 14000 CAEN

→ **Pour les questions touchant au nettoyage raisonné des plages (formation, guide, informations) :**

Florian Geffroy : à Rochefort au 05 46 84 72 45



2- Police de la nature : ordonnance et circulaire

→ Ordonnance d'harmonisation des pouvoirs de police

Certains d'entre vous sont déjà au courant : la nouvelle ordonnance des pouvoirs de police de la nature est enfin sortie. Elle a été publiée au journal officiel du 12 janvier dernier. Depuis le temps que nous vous en parlions !

Vous l'avez peut-être déjà reçu, il est consultable sur le site de légifrance : http://legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20120112&numTexte=6&pageDebut=00564&pageFin=00579

Nous travaillons avec l'ATEN sur la conception de **documents simples expliquant ce que cette ordonnance va changer pour vous**. Dans l'état actuel du texte, il est difficile, même pour nous, d'y voir clair !

Notez déjà que cette ordonnance entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2013. D'ici là, des décrets d'application devront être pris pour simplifier et éclaircir la mise en vigueur du texte.

Cette ordonnance ne touche que le code de l'environnement. Elle n'a donc aucun impact sur la casquette « garde particulier du littoral » qui demeure inchangée. Concernant le domaine géographique de compétences, notez que le garde du littoral restera compétent sur l'ensemble des sites du Conservatoire du littoral du département.



Les compétences faune, flore, habitats protégées concernent également le territoire relevant du Conservatoire du littoral dans l'ensemble du département de résidence administrative de l'agent.

Pour le reste nous vous en informerons au fur et à mesure.

Nous sommes également en train de réfléchir à la mise en place de formations et de remise à niveau. Le bureau Police de l'eau et de la Nature du ministère met en place un plan de formation pour 2012 mais malheureusement, les agents non fonctionnaires d'état ne sont pas vraiment prévus (agents de collectivités territoriales, d'associations).

Aussi nous allons réfléchir avec l'ATEN, vos représentants et les référents gardes en délégation à ce que nous pourrions mettre en place pour **vous informer et vous former sur la question.**

→ **Circulaire sur la circulation des véhicules terrestres à moteur dans les espaces naturels**

Un texte complétant la circulaire du 6 décembre 2005 relative à la circulation des quads et autres véhicules à moteur dans les espaces naturels est en cours de préparation. Ce document donne des orientations pour le contrôle de la réglementation en vigueur et rappelle ainsi les principaux interdits en la matière. Ce document de 7 pages est téléchargeable sur internet : http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2011/12/cir_34284.pdf



Source : SyMEL

3- Enquêtes - suite à l'I-Garde 29

i-g@rde!



n°30

Janvier
2012

Recherche d'un véhicule : quelques réponses nous sont parvenues pour répondre aux attentes de Ganix au Domaine d'Abbadia. Pour rappel Ganix cherchait un véhicule type Peugeot Partner et le plus respectueux possible de l'environnement.

Les idées que l'on nous a faites parvenir :

- un lien vers un revendeur de véhicules utilitaires électriques neufs et occasions, comme berlingot, partner, etc... : <http://www.accus-service.fr/Vehicule.asp>
- un lien vers le site de cycle-elec.fr pour un véhicule écolo, et l'Ademe proposerait des aides possibles si vous optez pour ce type de véhicule.

Si vous avez encore d'autres idées n'hésitez pas ! Merci de nous le faire savoir ! g.moreau@rivagesdefrance.org et domaine.abbadia@hendaye.com.

Evaluation des moyens mis en œuvre pour la gestion des sites : peu de participation à cette enquête pour le moment... Or nous avons besoin de vous ! !

Si participer à l'enquête vous intéresse, contactez-nous : g.moreau@rivagesdefrance.org, nous vous enverrons par mail le questionnaire.



4- Du côté des sites

→AQUITAINE

Le Domaine d'Abbadia propose une formation professionnelle aux contes. Du 13 au 17 février, venez apprendre à « enrichir vos commentaires de visites et d'animations en y intégrant des contes, mythes et légendes en rapport avec le lieu à faire découvrir ». La formation se déroulera sur 39h au Domaine d'Abbadia. Pour plus d'information sur le contenu, le tarif, les formateurs rendez-vous sur le site de Rivages de France où le programme est en ligne sur le site de Rivages de France : <http://www.rivagesdefrance.org/index.php/emplois-et-stages/formations/professionnels> ou contactez le CPIE du Littoral Basque : 05 59 20 37 20 et cpie.littoral.basque@hendaye.com – www.cpie.littoral.basque.eu

→BRETAGNE

La rencontre régionale des agents travaillant sur les sites du Conservatoire du littoral, organisée par la délégation régionale du Conservatoire et par Alfa environnement se déroulera les **jeudi 10 et vendredi 11 mai** dans les côtes d'Armor. Le lieu précis, la thématique et les modalités d'inscriptions vous seront, comme chaque année, précisée par la délégation.

**→LANGUEDOC-ROUSSILLON**

La rencontre régionale pour les agents du Languedoc-Roussillon se déroulera les **26 et 27 avril** sur le territoire de **Thau Agglomération**.

→CENTRE ATLANTIQUE

Eric Mathé

Eric Mathé, garde du littoral à Saint-Georges de Didonne, continue les travaux en Forêt de Suzac... Pour préserver la forêt, le Conservatoire du littoral « déconstruit » 23 habitations qu'il a dû au préalable racheter.

Saint-Georges de Didonne participe également de janvier à mars avec, le Parc de l'Estuaire, à des actions de protection de l'environnement.

En mars, une **opération de sauvetage des crapauds communs** à Saint-Georges-de-Didonne va également être organisée. En effet, suite au triste constat d'une forte mortalité de ces crapauds sur les routes lors de leur migration, l'équipe du Parc avec le soutien du service environnement et technique de la commune, va mettre en place un dispositif de protection sur une zone sensible. Celui-ci devrait limiter les collisions avec les véhicules sur un lieu de passage très fréquenté par cette espèce à cette période.

**→ AQUITAINE**

La rencontre des gardes du littoral aquitain se déroulera probablement fin mars. N'ayant pas eu lieu l'année dernière suite en partie à des changements de dates successifs, les représentants des gardes, Pascal Desfossez de la société Alfa Environnement, Rivages de France et la délégation aquitaine du Conservatoire du littoral se sont concertés pour caler une date. Elle sera définitivement arrêtée par la délégation le 1^{er} février prochain.

5- Parole de garde

Yann Mouchel, garde du littoral au SyMEL, est cité dans le Ouest-France édition Saint-Lô du 12 janvier 2012. L'article présente l'action menée par l'agent avec une classe du lycée agricole de Coutances pour restaurer une parcelle dunaire par plantation d'Oyat. Il est également cité dans le Ouest-France du 18 janvier, article dans lequel est détaillé la sortie d'observation des oiseaux qu'il a organisé dimanche 15.

Eric Mathé, garde du littoral à Saint-Georges de Didonne est mentionné dans le Sud Ouest du 7 janvier dernier. Le site de la forêt de Suzac et ses particularités y sont présentés.



Christophe Le Gall, garde du littoral sur la commune de Séné, est mentionné dans le Ouest France édition de Vannes du 23 janvier dernier. L'article présente le chantier de remise en état d'une digue, en partenariat avec le Syndicat Intercommunal d'aménagement du Golfe du Morbihan.

Gaëtan Doineau, garde du littoral à la communauté de communes de la Côte d'Emeraude est mentionné dans le Télégramme du 19 janvier et le Ouest France du 18 janvier. L'article présente un chantier de nettoyage des polders du coté de Ploubalay mené par les brigades vertes de la communauté de communes.

Loïc Gosselin, garde du littoral à Plourivo, est mentionné dans un article de la presse d'Armor. Le journal présente les coupes de bois qui vont être effectuées sur le site du Conservatoire du littoral de Penhoat-Lancerf par des particuliers sous contrôle de l'ONF.

Raymond Viala, garde du littoral au CEN est cité dans le Var - Matin du 17 janvier 2012. L'article présente une photo récente de la maison des douanes de Ramatuelle ainsi que la même photo prise en 1911.



Photo : R. Viala

**Des idées ? Des remarques ? Des questions ? Des infos ? Pour la prochaine « i-G@rde », contactez-nous !
g.moreau@rivagesdefrance.org ou rivages@rivagesdefrance.org**

Envie de soutenir notre démarche ? Nos actions ? Adhérez à Rivages de France ! Le bulletin d'adhésion est téléchargeable sur notre site : www.rivagesdefrance.org